



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un mémorandum d'entente entre Bank Al-Maghrib et l'Autorité des services financiers de Dubaï

Rabat, le 13 Mars 2019

Bank Al-Maghrib et l'Autorité des Services Financiers de Dubaï ont signé le 13 mars 2019 à Rabat un mémorandum d'entente portant sur la collaboration dans les domaines de l'agrément et la supervision des banques basées au Maroc et à Dubaï.

Cet accord témoigne de l'engagement de Bank Al-Maghrib pour développer les meilleurs standards de gouvernance au niveau des entités bancaires marocaines et superviser leurs activités à l'international, y compris au sein des hubs financiers internationaux tels que Dubaï.

Le mémorandum d'entente développera notamment l'efficacité des outils de régulation des banques ayant des intérêts mutuels au Maroc et à Dubaï. Cet accord contribuera ainsi à renforcer la confiance des investisseurs et à promouvoir les services financiers bilatéraux.

En vertu du mémorandum d'entente, Bank Al-Maghrib et l'Autorité des Services Financiers de Dubaï partageront l'ensemble des informations concernant les demandes d'agrément formulées par les banques basées dans les deux juridictions. Le partage concerne aussi les informations sur la solidité financière des établissements bancaires ainsi que les points relevés dans les rapports et lors des visites de supervision. Les représentants des deux autorités tiendront des réunions ad-hoc pour traiter les questions de supervision concernant les établissements transfrontaliers installés au niveau des deux juridictions.

Les deux autorités collaboreront aussi pour identifier les éventuelles infractions financières liées notamment aux services bancaires non autorisés, au blanchiment d'argent et à toute autre violation de la réglementation.